



La Société Nouvelle

Mesurer, Informer
pour une économie durable

Empreinte carbone du secteur des activités informatiques

Etude sectorielle – J62_63

Mai 2026



Malgré une intensité carbone faible et en forte baisse, les émissions du secteur des activités informatiques augmentent avec la croissance de l'activité

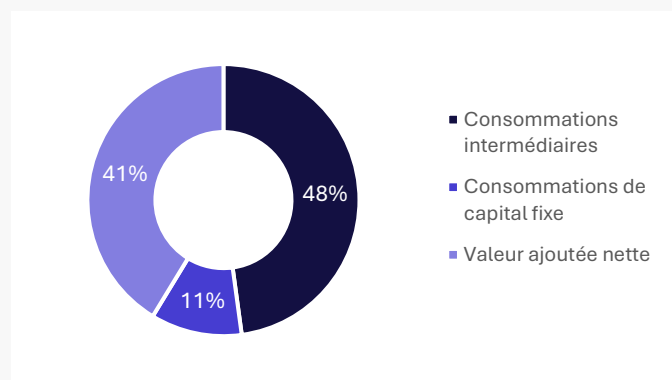
En 2023, la production du secteur des activités informatiques s'élève à 167,0 milliards d'euros et son empreinte carbone à 12,5 MtCO_{2e}, soit 75 gCO_{2e} par euro produit. L'intensité carbone du secteur reste nettement inférieure à la moyenne de l'économie et a diminué de moitié depuis 2010. Cette amélioration ne se traduit toutefois pas par une baisse des émissions en valeur absolue : sur la même période, l'empreinte totale du secteur augmente, portée par la forte croissance de l'activité. Les émissions sont majoritairement indirectes et proviennent principalement des consommations intermédiaires, qui concentrent 80 % de l'empreinte totale, en lien notamment avec les activités d'information et de télécommunication, l'industrie manufacturière, les activités spécialisées et les services de soutien. Les émissions directes restent limitées, à 422 ktCO_{2e}, et représentent une part marginale de l'empreinte du secteur. À l'horizon 2030, l'objectif estimée se situe à 45 gCO_{2e} par euro de production tandis que, selon la prolongation des tendances observées, l'intensité atteindrait 48 gCO_{2e} par euro. L'atteinte de cet objectif suppose donc de poursuivre la réduction de l'empreinte indirecte, tout en veillant à ce que ce gain de performance ne soit pas contrebalancé par l'effet volume et se traduise effectivement par une baisse des émissions totales.

Description de l'activité et structure économique

Le secteur des *activités informatiques*, divisions 62 et 63 de la NACE Rév.2, comprend la programmation et le conseil informatique (conception, développement et maintenance de logiciels, gestion d'installations informatiques, traitement de données, etc.) ainsi que les services d'information (portails de recherche internet, hébergement de données, etc.).

En 2023, la production de ces services est valorisée à 167 milliards d'euros. La valeur ajoutée nette du secteur représente 68,9 milliards d'euros, soit 41 %, tandis que les consommations intermédiaires et les consommations de capital fixe en constituent respectivement 48 % et 11 %. Plus en détail, les principaux fournisseurs du secteur sont les activités de l'information et de la télécommunication (48 %), incluant le secteur lui-même, et les activités spécialisées et de soutien (24 %).

Répartition de la production



Agrégat	Volume	Part
Production	166 965 m€	100.0 %
Consommations intermédiaires	79 893 m€	47.8 %
Consommations de capital fixe	18 121 m€	10.9 %
Valeur ajoutée nette	68 951 m€	41.3 %

Source : FIGARO (JRC, Eurostat), Insee – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, les consommations intermédiaires représentent 47,8 % de la production du secteur des activités informatiques.

Répartition des consommations intermédiaires

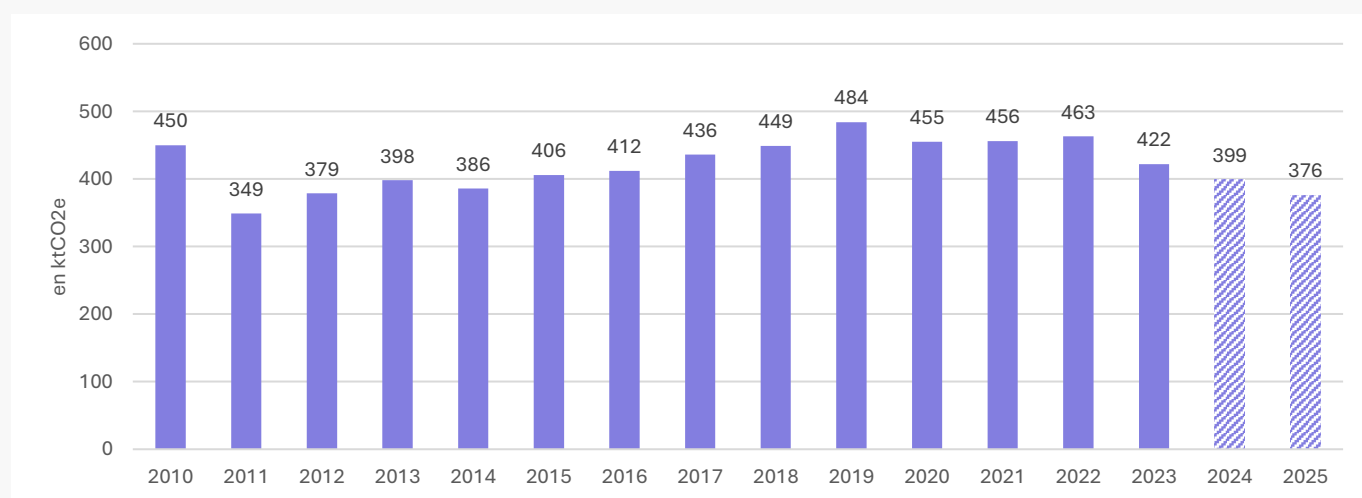
Activité économique	Volume	Part	Importations
[A] Agriculture	22 m€	< 1 %	25 %
[B-E] Industries	7 601 m€	10 %	39 %
[B] Industries extractives	9 m€	<1 %	58 %
[C] Industrie manufacturière	5 435 m€	7 %	53 %
[D] Industrie énergétique (électricité, gaz, vapeur, etc.)	1 578 m€	2 %	3 %
[E] Industrie de l'eau et des déchets	580 m€	1 %	4 %
[F] Construction	327 m€	< 1 %	8 %
[G-I] Commerce, Transports, Hébergement et Restauration	6 526 m€	8 %	28 %
[J] Information et télécommunication	38 167 m€	48 %	15 %
[J58-J61] Editions, Audiovisuel, Télécommunications	7 149 m€	9 %	10 %
[J62_63] Activités informatiques	31 018 m€	39 %	16 %
[K] Activités financières et d'assurance	1 661 m€	2 %	20 %
[L] Activités immobilières	3 114 m€	4 %	1 %
[MN] Activités spécialisées	19 475 m€	24 %	11 %
[M] Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10 443 m€	13 %	9 %
[N] Activités de services administratifs et de soutien	9 032 m€	11 %	13 %
[OQ] Administration publique	1 896 m€	2 %	5 %
[RS] Activités créatives et autres services	1 105 m€	1 %	4 %

Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, les activités d'information et de télécommunication constituent les principaux postes de consommations intermédiaires du secteur des activités informatiques.

Emissions directes de gaz à effet de serre

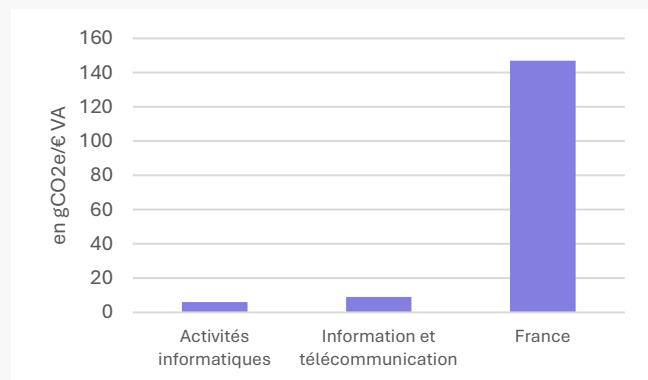
En 2023, les émissions directes du secteur des *Activités informatiques* s'élèvent à 422 ktCO₂e. Sur les cinq dernières années, les émissions directes suivent une légère baisse, mais restent cependant à un niveau supérieur à celui de 2016 (412 ktCO₂e). Elles ont diminué de 6% par rapport à 2010.



Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : Les émissions directes du secteur sont de 450 ktCO₂e en 2010 et 422 ktCO₂e en 2023. Les valeurs 2024 et 2025 sont tendancielles.

D'un point de vue performance, l'intensité d'émission de GES de la valeur ajoutée brute est de 6 gCO₂e/€, soit un niveau nettement inférieur à celui des activités de services (63 gCO₂e/€), et donc inférieur à la moyenne du PIB, s'élevant à 147 gCO₂e/€.



Périmètre	Empreinte
[J62_63] Activités informatiques	6 gCO₂e/€
[J] Information et télécommunication	9 gCO ₂ e/€
[GS] Services (hors construction)	63 gCO ₂ e/€
[TOTAL] Activités économiques - France	147 gCO₂e/€

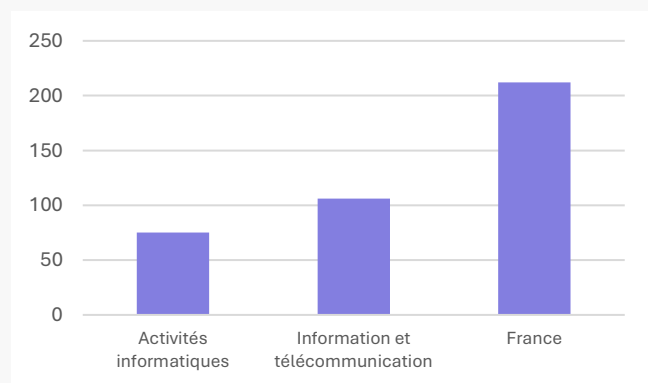
Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, l'empreinte carbone de la valeur ajoutée du secteur *Activités informatiques* est de 6 gCO₂e par euro.

Empreinte de la production et déterminants

En incluant les émissions indirectes amont, l'empreinte carbone de la production du secteur des *activités informatiques* est évaluée à 75 gCO₂e/€, soit des émissions directes et indirectes amont de l'ordre de 12,5 MtCO₂e. L'intensité est légèrement inférieure à celle du secteur de l'information et de la télécommunication (106 gCO₂e/€).

Concernant l'origine de l'empreinte carbone, 80 % des émissions proviennent des consommations intermédiaires, dont 26 % des secteurs de l'information et des télécommunications. Le reste de l'empreinte provient des consommations de capital fixe (18 %) et des émissions directes du secteur (2 %).



Périmètre	Empreinte
[J62_63] Activités informatiques	75 gCO₂e/€
[J] Information et télécommunication	106 gCO ₂ e/€
[GS] Services (hors construction)	140 gCO ₂ e/€
[TOTAL] Activités économiques - France	212 gCO₂e/€

Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, l'empreinte carbone de la production du secteur *Activités informatiques* est de 75 gCO₂e par euro.

Décomposition de l'empreinte des consommations intermédiaires par activité économique

Activité économique amont	Emissions	Part
[A] Agriculture	18 ktCO₂e	< 1 %
[B-E] Industries	2 678 ktCO₂e	21 %
[B] Industries extractives	4 ktCO ₂ e	< 1 %
[C] Industrie manufacturière	1 828 ktCO ₂ e	15 %
[D] Industrie énergétique (électricité, gaz, vapeur, etc.)	365 ktCO ₂ e	3 %
[E] Industrie de l'eau et des déchets	481 ktCO ₂ e	4 %
[F] Construction	58 ktCO₂e	< 1 %
[G-I] Commerce, Transports, Hébergement et Restauration	1 241 ktCO₂e	10 %

[J] Information et télécommunication	3 306 ktCO ₂ e	26 %
[K] Activités financières et d'assurance	148 ktCO ₂ e	1 %
[L] Activités immobilières	275 ktCO ₂ e	2 %
[MN] Activités spécialisées	1 969 ktCO ₂ e	16 %
[M] Activités spécialisées, scientifiques et techniques	727 ktCO ₂ e	6 %
[N] Activités de services administratifs et de soutien	1 242 ktCO ₂ e	10 %
[OQ] Administration publique	173 ktCO ₂ e	1 %
[RS] Activités créatives et autres services	140 ktCO ₂ e	1 %

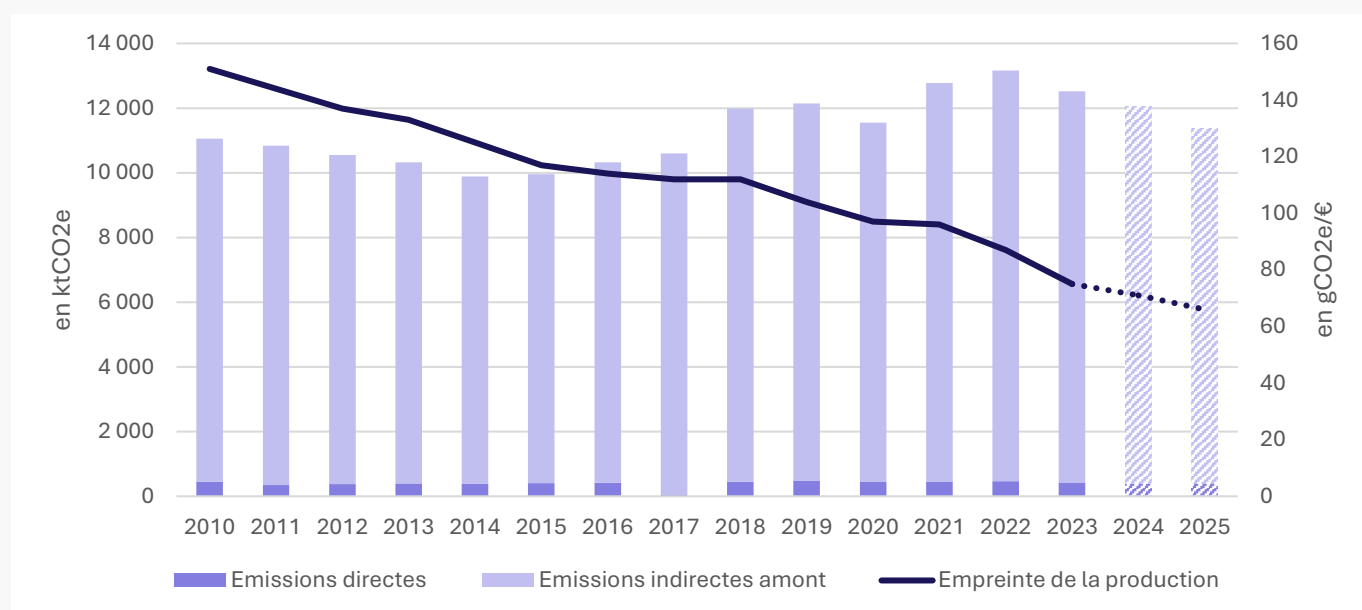
Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, le secteur de l'information et de la télécommunication en représente 26 % de l'empreinte carbone du secteur des Activités informatiques.

Evolution de l'empreinte carbone

Depuis 2010, le secteur enregistre une nette baisse de son empreinte carbone en intensité, passant de 151 à 75 gCO₂e par euro, soit une baisse de 50 %. Sur la même période, les émissions en valeur absolue, quant à elles, augmentent, de 11,1 MtCO₂e à 12,5 MtCO₂e (soit une hausse de 13 %), dans un contexte de forte croissance du secteur.

L'évolution tient pour les trois quarts à l'amélioration de l'empreinte des consommations intermédiaires, passant de 340 gCO₂e/€ à 162 gCO₂e/€ sur la période 2010 - 2023, malgré une augmentation de la part des intrants représentant de 40 % à 48 % de la production.



Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

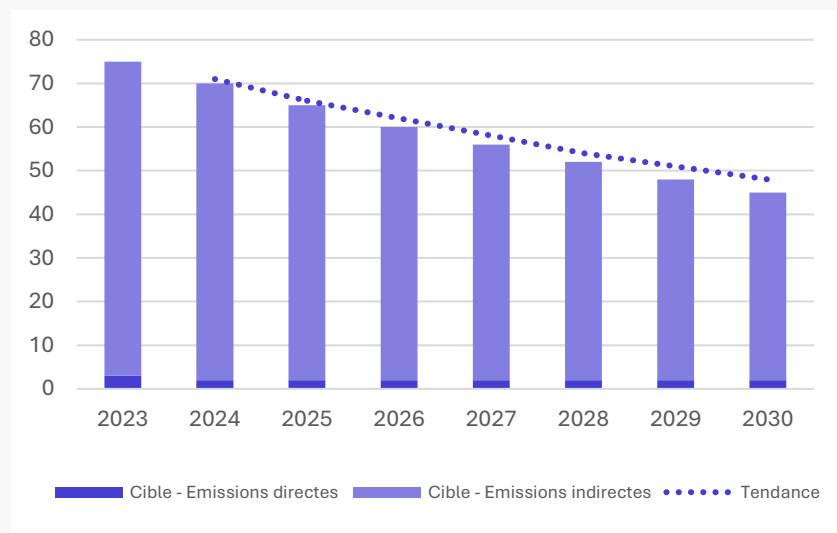
Lecture : Le graphique présente l'évolution de l'empreinte carbone de la production, en valeur absolue (échelle de gauche, en ktCO₂e) avec une distinction entre émissions directes et émissions indirectes amont, et en intensité (échelle de droite, en gCO₂e/€) entre 2010 et 2025. Les valeurs 2024 et 2025 sont tendanciennes.

Trajectoires cibles à horizon 2030

Compte tenu des perspectives économiques, des budgets carbone et des objectifs sectoriels de la SNBC, la performance carbone cible du secteur à l'horizon 2030 est estimée à 45 gCO₂e par euro de

production (9 MtCO₂e). Dans un scénario tendanciel, elle atteindrait 48 gCO₂e par euro de production à cet horizon, soit un niveau proche, bien qu'encore légèrement insuffisant au regard de la cible.

La réduction de l'empreinte proviendrait alors majoritairement des émissions indirectes (consommations intermédiaires et de capital fixe), pour passer de 12,1 MtCO₂e à 8,7 MtCO₂e. Sur le périmètre opérationnel, l'enjeu pour le secteur est de ramener les émissions directes à 309 ktCO₂e.



Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : A horizon 2030, l'empreinte cible pour la production du secteur des *activités informatiques* est de 45 gCO₂e/€.

Note méthodologique

Cette étude porte sur le secteur J62_63 – Activités informatiques. Les résultats reposent sur un traitement des tableaux FIGARO (*Full International and Global Accounts for Research in Input-Output analysis*), élaborés par le Joint Research Centre (JRC) de la Commission européenne et Eurostat.

L'analyse s'appuie sur le cadre entrées-sorties pour estimer les émissions de gaz à effet de serre associées à la production du secteur. Elle distingue les émissions directes de la branche des émissions indirectes amont liées aux consommations intermédiaires, y compris importées.

Les indicateurs présentés dans cette note correspondent à plusieurs périmètres : émissions directes, empreinte rapportée à la valeur ajoutée et empreinte de la production. Les décompositions sectorielles identifient les principales branches contributrices à l'empreinte du secteur dans le cadre de la nomenclature mobilisée par FIGARO.

Ces résultats relèvent d'une lecture macroéconomique sectorielle. Ils décrivent des niveaux moyens issus des relations intersectorielles retracées dans FIGARO et ne portent pas sur des unités productives prises isolément.